



Société anonyme au capital de 13 062 510 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

La norme comptable IFRS 15 relative aux « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Iliad communique ainsi les états financiers de ses activités au 1^{er} semestre 2018 sous cette nouvelle norme, qui impacte uniquement son chiffre d'affaires dans son compte de résultat.



Société anonyme au capital de 13 062 510 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017	Exercice 2017
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	2 404	2 401	4 860
Ebitda	866	875	1 777
Résultat opérationnel courant	406	430	862
Autres produits et charges opérationnels	1	-1	-1
Résultat financier	-17	-13	-28
Autres produits et charges financiers	-21	-33	-63
Impôts sur les résultats	-140	-151	-366
Résultat des sociétés mises en équivalence	-23	1	1
Résultat net	206	233	405
Résultat net récurrent¹	232	233	480
BILAN			
Actifs non-courants	8 103	7 430	7 424
Actifs courants	1 920	839	972
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>897</i>	<i>154</i>	<i>216</i>
Actifs destinés à être cédés	18	20	20
Total de l'actif	10 041	8 289	8 416
Capitaux propres	3 445	3 198	3 374
Passifs non-courants	3 996	2 733	2 882
Passifs courants	2 600	2 357	2 160
Total du passif	10 041	8 289	8 416
TRESORERIE			
Capacité d'autofinancement	852	855	1 737
Flux net de trésorerie lié aux investissements France ²	-781	-714	-1 717
Flux net de trésorerie lié aux investissements Italie ³	-164	-58	-314
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes) ⁴	-744	-82	-754
Dividendes	-40	-26	-26
Endettement net	3 257	1 769	2 449

En application de la norme IFRS 15, un reclassement entre les investissements France et la capacité d'autofinancement a été effectué pour 8,9 millions d'euros au S1 2017 et 21,4 millions d'euros en 2017.

¹ Hors éléments non récurrents tels que la quote-part des frais de restructuration et d'acquisition liés à l'opération eir et les charges exceptionnelles d'impôts

² Incluant fréquences

³ Incluant 73 millions d'euros relatifs aux fréquences payées à Wind/Tre au 1^{er} semestre 2018

⁴ Intérêts financiers, décaissement relatif à l'acquisition de eir et rachat de minoritaires au sein de Free Mobile inclus

1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Le Groupe Iliad (le «**Groupe**») est l'un des principaux acteurs du secteur des communications électroniques en France et en Italie, avec plus de 20 millions d'abonnés.

Depuis le lancement de ses activités en Italie, le Groupe dispose de deux secteurs géographiques distincts :

- Secteur France

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des 4 piliers suivants : simplicité des offres, prix attractifs, excellente qualité de service et innovation.

Plus de six ans après son entrée sur le marché mobile, le Groupe est l'un des principaux opérateurs de communications électroniques en France avec plus de 20 millions d'abonnés, dont 13,6 millions d'abonnés mobiles et près de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit fixe. Dans un contexte fortement concurrentiel, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de près de 2,4 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2018, stable par rapport au 1^{er} semestre 2017.

- Secteur Italie

En juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1^{er} septembre 2016 et prévoit le transfert d'un portefeuille de fréquences (35MHz duplex), l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, la possibilité d'activer un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance toutes technologies sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe.

Le 29 mai 2018, le Groupe a lancé son offre de téléphonie mobile en Italie et disposait, au 30 juin 2018, de 635 000 abonnés mobiles (et franchi le cap de 1,5 million d'abonnés début août). En un mois d'activité, le Groupe y a généré 9,1 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires généré par la vente de services à l'abonné.

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1 Formation du chiffre d'affaires

France

(a) Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

Présentation des offres fixes du Groupe

En juin 2018, le Groupe a totalement redéfini sa gamme d'offres historiques, jusque là sans frais d'activation et sans engagement, en augmentant le prix de ses offres de 5 euros, après une période de promotion de 12 mois. Le Groupe a également introduit une durée d'engagement de 12 mois et des frais d'activation de 49 euros. Le Groupe propose désormais 3 offres d'accès à Internet (de 9,99 à 19,99 euros par mois pour les 12 premiers mois, puis respectivement 24,99 à 44,99 euros par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, Free propose des forfaits Haut Débit et Très Haut Débit :

- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;
- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, dans les zones couvertes par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 1 Gbit/s en réception et jusqu'à 200 Mbit/s en émission).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur Freebox vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de plus de 110 destinations selon les forfaits. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre audiovisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total plus de 620 chaînes. Le nombre de chaînes incluses dans les premiers forfaits basiques varie entre 90 et plus de 270 chaînes (selon les forfaits). 240 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets. Depuis le mois de septembre 2016, l'offre Freebox Révolution inclut l'offre TV by CANAL Panorama, ajoutant ainsi plus de 60 chaînes dont près de 30 exclusives à l'offre Freebox TV ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux bouquets et chaînes payantes (Canal+, BeIn Sport...) ou des jeux vidéo. L'offre TV by CANAL permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en live et de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC). L'offre Famille by CANAL permet de décliner l'offre TV by CANAL, exception faite des chaînes sports, aux abonnés Freebox Crystal et Mini 4K.

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il en propose 3 en fonction des offres souscrites :

- **La Freebox Révolution** qui permet de connecter plusieurs terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;

- **La Freebox mini 4K**, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;
- **La Freebox Crystal**. Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K, la Freebox Crystal n'était plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, lors de la refonte de ses offres fixes, le Groupe a décidé de réintégrer l'offre Freebox Crystal en tant qu'offre entrée de gamme.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement**, qui correspond (i) à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données, ou (ii) à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines s'adressant essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible. Ces services sont facturés sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel selon les offres ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de communications électroniques, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

(b) Offres mobiles

Sur le 1^{er} semestre 2018, le Groupe proposait les offres suivantes à ses abonnés :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
 - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
 - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;
 - 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50 Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
 - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;

- **le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox) intégrant :**
 - les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des Etats-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
 - les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM, ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
 - la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (50/100 Go/mois pour les autres) et 25 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe, les DOM, la Suisse, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, le Mexique, la Turquie, l'Algérie, la Thaïlande, la Russie, le Brésil, Israël, la Nouvelle-Zélande, l'Ukraine, Jersey, Guernesey et l'Ile de Man.

Par ailleurs, le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 69 et 399 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 12 et 27 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

Italie

Le Groupe a annoncé, le 29 mai 2018, le lancement de son offre mobile en Italie, une offre simple et innovante à un prix attractif.

Ainsi, Iliad Italia a lancé une offre unique à 5,99 euros/mois (appels et SMS illimités, 30 Go/mois et 2 Go/mois depuis l'Europe), avec 9,99 euros de frais d'activation de la carte SIM. Depuis le 26 juillet 2018, Iliad Italia propose une offre à 6,99 euros/mois intégrant :

- les appels illimités vers les mobiles et fixes d'Italie, vers les mobiles des Etats-Unis et du Canada, vers les fixes de 62 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et d'Europe ;
- SMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;

- 40 Go/mois d'Internet mobile en 3G/4G et 3 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe.

La distribution de l'offre mobile du Groupe en Italie s'appuie sur différents canaux :

- Distribution physique :
 - Un réseau de 7 boutiques dans des villes majeures d'Italie ;
 - Un réseau de plus de 500 bornes de distribution de cartes SIM au sein de 133 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées, ces bornes sont adaptées aux spécificités locales en termes de réglementation, et notamment à la loi *Pisanu*, nécessitant une reconnaissance physique de l'abonné au moment de la souscription de l'abonnement ;
 - Accès à un réseau d'envergure nationale de 60 000 revendeurs (Sisal, Lottomatica) permettant aux abonnés de recharger leur offre ;
- Distribution digitale :
 - Une distribution en ligne accessible depuis téléphone mobile, tablette ou ordinateur, permettant à l'utilisateur de souscrire son abonnement en ligne et de recevoir sa carte SIM directement chez lui par service postal.

1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

France

(a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe

(i) Coûts liés aux offres DSL

Il existe différents coûts opérationnels liés aux offres DSL proposées par le Groupe, suivant que l'abonné soit dégroupé ou non, c'est-à-dire transitant sur le réseau propre du Groupe (hors boucle locale), ou dépendant d'une offre de gros proposée par l'opérateur historique.

Aujourd'hui la quasi-totalité de la base d'abonnés DSL du Groupe est en dégroupage total. Dans ce cadre, le Groupe supporte le coût de la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique, qui est de 9,31 euros⁵ par mois et par ligne, ainsi que des coûts de maintenance.

(ii) Coûts liés aux offres FTTH

A mesure du déploiement de son réseau, le Groupe propose à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH. La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont plus élevées que sur les offres DSL, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste ainsi à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles, lorsque cela est techniquement possible.

(b) Principaux coûts opérationnels des offres mobiles du Groupe

(i) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

⁵ Coût applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. A comparer à un coût de 9,45 euros sur l'exercice 2017.

Le coût de la terminaison d'appel a été de 0,74 centime d'euro sur le premier semestre 2018, inchangé par rapport à 2017.

Le coût de la terminaison SMS est de 1 centime par SMS sur le premier semestre 2018, inchangé par rapport à 2017.

(ii) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique en 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé le 15 juin 2016, et court jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;
- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge est significativement supérieure lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Le niveau de marge dépend également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

Le 15 juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

Italie

(a) Contrat d'itinérance de type MOCN (*Multi-Operator Core Network*)

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat de MOCN (*Multi-Operator Core Network*) signé avec Wind/Tre en 2016. Ce contrat permet au Groupe, dès le 1^{er} jour, de proposer des services 2G, 3G et 4G et de disposer d'une couverture nationale. Il est d'une durée initiale de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe. Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

Le niveau de marge dépend donc du nombre total d'abonnés, du volume de trafic transporté sur le réseau du Groupe, ainsi que des habitudes de consommation des abonnés, notamment leur consommation de données mobiles. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en déployant ses propres sites.

(b) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

En Italie, le Groupe supporte également le coût des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS. Le coût de la terminaison d'appel est régulé et est de 0,98 centime d'euro sur le semestre. Le coût de la terminaison SMS n'est quant à lui pas régulé.

1.3 Investissements et dotations aux amortissements

France

(a) Haut Débit (offres DSL)

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec près de 130 000 km de fibres, le Groupe a déployé un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Le Groupe poursuit l'extension de sa couverture en dégroupage en déployant de nouveaux NRA sur l'ensemble du territoire. Ainsi, sur le premier semestre 2018, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant près de 900 nouveaux NRA, et dispose ainsi de plus de 12 500 NRA dégroupés sur l'ensemble du territoire. Il est également important de souligner que tous les équipements réseaux déployés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont compatibles avec la technologie VDSL2, et permettent ainsi aux abonnés éligibles de bénéficier des meilleurs débits possibles sur la boucle locale cuivre.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissements par abonné

Les principaux coûts opérationnels et investissements par abonné sont :

- la mise à disposition d'une box (dont le coût varie selon le modèle) ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de communications électroniques pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

(i) Zones Très Denses (environ 7 millions de lignes) :

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et au travers de l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

(ii) En dehors des Zones Très Denses :

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Zones de cofinancement privé (environ 14 millions de lignes) :

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, dès août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée, au travers l'acquisition de tranche de 5%. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancer à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Depuis le Groupe Iliad a étendu ses engagements de cofinancement au fur et à mesure de la progression des déploiements de l'opérateur historique, afin d'être présent sur l'ensemble des zones déployées par ce dernier.

Zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique – reste de la France) :

Au cours de l'année 2017 le Groupe a mis en place ses premiers engagements dans les zones peu denses RIP, à travers notamment (i) un accord signé avec Axione, permettant à terme une couverture de plus de 2 millions de prises, et (ii) dans le cadre de l'accord de cofinancement signé avec l'opérateur historique portant sur 110 000 prises dans le département de la Mayenne. Au cours du 1^{er} semestre 2018, le Groupe a poursuivi son engagement dans les réseaux d'initiative publique, par la signature d'un contrat-cadre national avec Altitude Infrastructure.

(iii) Point d'avancement des déploiements FTTH au 30 juin 2018 :

Le premier semestre 2018 est un semestre record, à la fois en termes de déploiements FTTH et de raccordements d'abonnés. Ainsi, au cours du semestre :

- le nombre de prises raccordables a progressé de nouveau de 1,7 million et atteint 7,9 millions de prises au 30 juin 2018 (contre 6,2 millions au 31 décembre 2017). Les offres commerciales du Groupe en fibre sont désormais disponibles sur près de 670 communes. Par ailleurs, le Groupe a finalisé la couverture horizontale des zones très denses au cours du semestre ;
- le Groupe compte 178 000 nouveaux abonnés FTTH au premier semestre 2018. Au 30 juin 2018, le Groupe compte 734 000 abonnés FTTH, soit une base en hausse de 75% en un an. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
 - o Une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH ;
 - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses ;
 - o Le succès de la réorganisation des procédures internes de raccordement des abonnés FTTH démarrée fin 2016. Afin de fiabiliser et organiser l'industrialisation des raccordements fibre de ses abonnés, le Groupe a embauché et formé plus de 900 techniciens au cours des 18 derniers mois ;

Cette forte accélération des raccordements abonnés a permis au Groupe de consolider son positionnement de 1^{er} opérateur alternatif dans le FTTH. Fort de ses résultats encourageants, le Groupe confirme :

- atteindre 9 millions de prises raccordables en 2018 et 20 millions de prises raccordables en 2022 ;
- atteindre 1 million d'abonnés FTTH début 2019 ;
- raccorder entre 300 000 et 500 000 abonnés en FTTH en 2018, puis environ 500 000 abonnés par an dès 2019.

(c) Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille en 2015 et 2016 sur le territoire métropolitain en acquérant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015 ;
- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;
- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces

fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, et sont payables en quatre tranches étalées entre 2016 et 2018, avec deux échéances réglées sur la première année.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

Le 3 juillet 2018, l'ARCEP a proposé au Gouvernement, dans sa décision n°2018-0684, les modalités et les conditions d'attribution d'autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900MHz, 1 800 MHz et 2 100MHz en France métropolitaine.

Ces conditions ont été approuvées par le Gouvernement par un arrêté en date du 26 juillet 2018 et publié au journal officiel du 2 août 2018. L'appel à candidatures correspondant a été lancé à cette dernière date.

Le Groupe participera à cette procédure dans la perspective d'enrichir davantage son portefeuille de fréquences, en particulier sur les bandes 900MHz et 2 100MHz

Les fréquences attribuées en application de l'appel à candidatures seront délivrées pour une durée de 10 ans à compter de leur date de mise à disposition. L'attribution des fréquences est soumise à l'acceptation par les candidats d'obligations répondant aux objectifs notamment d'aménagement numérique du territoire (dispositif de couverture ciblée consistant en une participation au déploiement de sites dans des zones identifiées par le Gouvernement). La procédure prévoit l'attribution d'une quantité limitée de fréquences à un maximum de quatre opérateurs par bande de fréquences en vue notamment d'éviter un déséquilibre trop important entre les opérateurs.

Le calendrier prévisionnel de l'appel à candidatures prévoit une attribution des fréquences dans un délai maximum de 8 mois suivant la date limite de dépôt des candidatures fixée au 2 octobre 2018.

(d) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Le premier semestre 2018 s'inscrit dans la continuité des efforts importants réalisés par le Groupe dans son réseau avec notamment :

- **L'ouverture de 1 151 nouveaux sites 3G**, permettant ainsi au Groupe de disposer de plus de 13 300 sites 3G à fin juin 2018, et ainsi de couvrir près de 96% de la population en 3G ;
- **La poursuite des importants déploiements de la technologie 4G.** Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe. Le premier semestre 2018 reflète cette ambition, avec (i) l'ouverture des nouvelles fréquences 1 800MHz sur plus de 1 500 sites supplémentaires et (ii) le déploiement, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur près de 700 sites supplémentaires, soit presque autant que sur la seule année 2017. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences (700MHz et 1 800MHz) sur le semestre a permis au Groupe d'améliorer sa couverture 4G, qui est de près de 90% à fin juin 2018, ainsi que de renforcer la couverture à l'intérieur des bâtiments. Au 30 juin 2018, le Groupe compte 10 820 sites équipés en 4G ;
- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« backhaul ») fibre de ses sites mobiles.** Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses

abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. Au 30 juin 2018, plus de 90% de ses sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre, permettant ainsi au Groupe d'offrir de meilleurs débits 4G à ses abonnés.

Compte tenu de ces éléments opérationnels, le Groupe a déjà atteint son objectif d'atteindre une couverture 3G de 95% et une couverture 4G de près de 90% à fin 2018.

Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe confirme sa volonté de (i) déployer plus de 2 000 nouveaux sites en 2018, (ii) de finaliser l'ouverture des fréquences 1 800MHz sur les sites 4G en propre et (iii) de poursuivre le déploiement progressif, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur les zones éligibles.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

(e) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au 30 juin 2018, le Groupe possède une présence physique complète grâce :

- à ses 57 Free Centers ;
- à son réseau de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». Au 30 juin 2018, le Groupe compte environ 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

Italie

(a) Un portefeuille de fréquences équilibré de 35 MHz duplex

En novembre 2016, les autorités locales ont autorisé le transfert des différentes fréquences visées dans l'accord. Ainsi le Groupe dispose en Italie d'un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Le prix d'acquisition de ce portefeuille de fréquences est de 450 millions d'euros. Les paiements de ces fréquences sont étalés sur la période 2017-2019. Au 30 juin 2018, le Groupe avait décaissé 123 millions d'euros au titre de ces fréquences.

Par ailleurs, au cours du 2nd semestre 2017 le Groupe a versé un montant de 220 millions d'euros à l'Etat italien dans le cadre du processus de refarming et d'extension des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029.

Dans sa loi de finance 2018 publiée fin 2017, le gouvernement italien a émis les modalités envisagées pour l'attribution future des fréquences 700MHz, ainsi que des fréquences 3 600MHz-3 800MHz et 26GHz-27GHz, utilisables pour la 5G. La mise aux enchères de ces fréquences devrait intervenir au cours du 3^{ème} trimestre 2018. Le Groupe Iliad sera candidat pour l'attribution de ces fréquences. Dans sa décision publiée en mai 2018, l'AGCOM a détaillé la répartition des différents lots et les prix de réserve pour les différentes bandes ainsi que les obligations attachées aux droits (obligations de couverture et d'accès). Au total, ce sont (i) 6 lots de 5MHz (duplex) qui seront disponibles dans la bande 700MHz FDD, (ii) 2 lots de 80MHz et 2 lots de 20MHz dans les bandes 3 600MHz-3 800MHz, (iii) 5 lots de 200MHz dans les bandes 26GHz-27GHz, ainsi que (iv) 3 lots de 5MHz dans la bande 700MHz SDL. L'AGCOM a notamment prévu qu'un lot de 10MHz (duplex) dans la bande 700MHz serait réservé à un nouvel entrant.

(b) Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- le déploiement d'un réseau d'infrastructure longue distance (« backbone ») de près de 10 000 kms afin de raccorder les principales villes italiennes aux deux principaux centres du réseau mobile du Groupe situés à Milan et Rome ;
- En préparation du lancement commercial, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements entre l'exercice 2017 et le premier semestre 2018, notamment le déploiement du cœur de réseau et des interconnexions avec Wind/Tre pour la gestion du trafic dans le cadre de la solution de MOCN (*Multi-Operator Core Network*). Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique » ;
- la mise en place d'une structure locale pour déployer des sites mobiles à partir des sites devant être décomissionnés par Wind/Tre, principalement sur la période 2018-2020, et des sites disponibles auprès des grands bailleurs et opérateurs d'infrastructures. Au 30 juin 2018, le Groupe dépend intégralement du contrat d'itinérance fourni par Wind/Tre, et a déjà sécurisé plus de 1 100 sites (dont 750 sites décomissionnés), qui sont transférés ou en cours d'intégration ;
- l'exploitation des synergies par des échanges réguliers avec les différentes équipes techniques et opérationnelles françaises sur différents sujets : gestion du réseau, systèmes d'informations, architecture réseau, radioplanning, distribution...

2 ELEMENTS CLES DU PREMIER SEMESTRE 2018

Les principaux éléments du premier semestre 2018 ont été les suivants :

En millions d'euros	IFRS 15			Hors IFRS 15		
	S1 2018	S1 2017	Variation (%)	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
Chiffre d'affaires France	2 395	2 401	-0,2%	2 450	2 464	-0,6%
- Fixe	1 334	1 364	-2,2%	1 356	1 394	-2,7%
- Mobile	1 066	1 041	2,4%	1 098	1 075	2,1%
- Eliminations	-5	-5	-	-5	-5	-
Chiffre d'affaires Italie	9	0	-	9	0	-
Chiffre d'affaires consolidé	2 404	2 401	0,1%	2 459	2 464	-0,2%
<i>Ebitda</i> France	894	875	2,2%	894	875	2,2%
<i>Ebitda</i> Italie	-28	-	-	-28	-	-
<i>Ebitda</i> consolidé	866	875	-1,0%	866	875	-1,0%
Résultat opérationnel courant	406	430	-5,6%	406	430	-5,6%
Résultat net récurrent	232	233	-0,4%	232	233	-0,4%
Ratio d'endettement	1,8x	1,0x	+0,8x	1,8x	1,0x	+0,8x

Eléments opérationnels :

- **Fixe : Une nouvelle approche commerciale déployée depuis juin 2018.** Dans le contexte d'un marché mature, concurrentiel et promotionnel, le Groupe a fait le choix de recentrer sa stratégie autour d'une montée en valeur progressive de sa base d'abonnés, en (i) commercialisant de nouvelles offres sur son site internet, (ii) en initiant une politique de fidélisation de ses abonnés, et (iii) en intensifiant le rythme des migrations FTTH. Grâce à sa nouvelle politique commerciale, les recrutements nets du Groupe sont redevenus positifs sur la période juillet/août ;
- **FTTH : Le Groupe se positionne clairement comme le 1^{er} opérateur alternatif FTTH, réalisant un semestre record en raccordements d'abonnés, avec 178 000 nouveaux abonnés en 6 mois.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) 1,7 million de nouvelles prises raccordables pour atteindre 7,9 millions de prises au 30 juin 2018 et (ii) 178 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur le semestre. Ainsi, le Groupe affiche une croissance d'un tiers de sa base d'abonnés FTTH en 6 mois, et compte désormais 734 000 abonnés FTTH ;
- **Mobile : La base d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) croît de 500 000 abonnés** sur le premier semestre 2018, malgré une intensification des promotions concurrentes au 2^{ème} trimestre. En revanche, la base totale recule de 70 000 abonnés sur la période en raison de la baisse du nombre d'abonnés à l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox). La croissance régulière de la base d'abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) témoigne de la solidité de la marque Free, et démontre la pertinence de la stratégie d'enrichissement des offres mobiles et de l'efficacité de la politique de migration

(doublement du volume net des migrations sur le 1^{er} semestre 2018 par rapport au 1^{er} semestre 2017). Au 30 juin 2018, le Groupe comptait 13,6 millions d'abonnés mobiles, dont 7,6 millions d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Sur la période juillet/août, les recrutements nets sont redevenus positif sur le Mobile ;

- **La consommation moyenne mensuelle des abonnés 4G en nette hausse à 9,6 Go, parmi les plus hautes en Europe, démontre la qualité du réseau déployé par le Groupe.** Avec son large portefeuille de fréquences dédiées à la 4G, et le déploiement progressif des fréquences 700MHz dans les zones autorisées, la qualité du réseau 4G du Groupe atteint son meilleur niveau, et est d'ailleurs une nouvelle fois reconnue par le baromètre nPerf des connexions mobiles au 2^{ème} trimestre 2018, avec un débit moyen descendant de 41,2 Mb/s en 4G, soit 40% plus performant que les débits observés chez deux des trois autres acteurs du marché. Au 30 juin 2018, le Groupe compte 8,4 millions d'abonnés 4G, soit une hausse de 1,6 million d'abonnés en 1 an, représentant 62% de la base d'abonnés mobiles, avec une consommation mensuelle moyenne de 9,6 Go par abonné, soit une des consommations les plus élevées d'Europe (en croissance de près de 50% sur un an) ;
- **Le Groupe poursuit ses investissements dans le déploiement de son réseau mobile.** Le Groupe a déployé 1 151 nouveaux sites 3G au premier semestre 2018, et compte désormais plus de 13 300 sites mobiles à fin juin 2018, pour une couverture de la population en 3G de près de 96%. Le Groupe continue de plus à densifier son réseau 4G, qui couvre désormais près de 90% de la population, et poursuit par ailleurs le raccordement en fibre optique quasi-systématique de ses sites mobiles. Ainsi plus de 90% des sites dans les zones denses sont raccordés en fibre, élément essentiel pour le lancement de nos offres 5G.

Eléments financiers :

- **Stabilisation du chiffre d'affaires France à 2,4 milliards d'euros sur le semestre :**
 - **Mobile : un chiffre d'affaires facturé aux abonnés en hausse de plus de 5%.** Le chiffre d'affaires facturé aux abonnés, principal revenu générateur de marge pour l'activité mobile, s'établit à près de 740 millions d'euros, soit une hausse de plus de 5%, reflétant l'amélioration du mix d'abonnés. Il est toutefois négativement impacté par l'enrichissement du Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox), et notamment l'ajout de nombreuses nouvelles destinations en *roaming*. Le chiffre d'affaires entrant poursuit sa baisse en raison de la diminution du nombre de SMS au profit des nouvelles plateformes de communication. Le chiffre d'affaires terminaux diminue également sur le semestre. Au total, le chiffre d'affaires mobile enregistre une progression de 2,4%, à 1 066 millions d'euros ;
 - **Fixe : un chiffre d'affaires en recul de -2,2% sur le semestre :** le chiffre d'affaires fixe du Groupe a été négativement impacté par (i) un environnement concurrentiel (ii) la hausse de la TVA, et (iii) le poids des promotions. Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires fixe du Groupe s'établit ainsi à 1 334 millions d'euros ;
- **Ebitda France en hausse de près de 20 millions d'euros, à 894 millions d'euros, soit 37,3% de marge, représentant une amélioration de près de 1 point sur la période.** Ceci résulte de la très forte amélioration de la rentabilité de l'activité mobile depuis le lancement, compensée par des impacts négatifs successifs ayant affecté l'activité fixe au cours de ces derniers trimestres. La forte amélioration de la rentabilité de l'activité mobile est essentiellement liée à la plus forte proportion du trafic sur le réseau en propre et à l'amélioration du mix d'abonnés mobiles, malgré l'enrichissement constant des offres, avec de nombreuses destinations ajoutées dans l'enveloppe de *roaming* au cours des 12 derniers mois. L'activité fixe a continué d'être négativement impactée au premier semestre

2018 par (i) l'impact des promotions, (ii) la hausse de la TVA, et (iii) la signature de contrats de distribution audiovisuels ;

- **Des investissements ambitieux et concentrés sur le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe et mobile du Groupe, adossés à une structure financière solide.** Au cours du semestre, le Groupe a investi 773 millions d'euros (hors fréquences) dans ses infrastructures fixes et mobiles en France, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité, tout en offrant un meilleur service à ses abonnés.

Italie

Eléments opérationnels :

- **Un succès commercial important avec 635 000 abonnés recrutés en à peine 1 mois et le cap de 1,5 million d'abonnés franchi début août.** Le modèle commercial d'Iliad en Italie repose sur une offre simple, transparente et sans aucun coût caché. Par ailleurs le Groupe a (i) poursuivi ses investissements dans son réseau, (ii) continué le recrutement de l'équipe locale, (iii) engagé des dépenses de publicité afin d'établir la marque sur ce nouveau marché, (iv) implanté un réseau de distribution physique de boutiques et de kiosques dans lesquels sont mis à disposition des distributeurs automatiques de cartes SIM, en complément de la possibilité pour l'abonné de souscrire directement en ligne via leur mobile, tablette ou ordinateur, et (v) mis en place des partenariats avec des réseaux de revendeurs d'envergure nationale (Sisal, Lottomatica) permettant une proximité immédiate avec les abonnés, pour le rechargement de leur carte SIM.

Eléments financiers :

- **Le chiffre d'affaires de la période est de 9 millions d'euros, réalisé uniquement sur un mois,** et composé principalement (i) des activations de cartes SIM effectuées sur la période, d'un montant de 9,99 euros par carte SIM, ainsi que (ii) du prix de l'abonnement, à 5,99 euros/mois ;
- **Une perte d'Ebitda de 28 millions d'euros,** incluant principalement (i) les coûts d'itinérance versés à Wind/Tre, (ii) les charges de marketing et de publicité relatives au lancement et au développement de l'image de marque en Italie, et (iii) les charges de structure, dont notamment les charges salariales ;
- **Par ailleurs, dans le cadre du développement de son projet italien, le Groupe a investi 164 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018** (dont 73 millions d'euros pour les fréquences acquises auprès de Wind/Tre).

3 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2018 ET AU 30 JUIN 2017

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 404	2 401	0,1%
Achats consommés	-1 031	-1 094	-5,8%
Marge brute	1 373	1 307	5,0%
% CA	57,1%	54,4%	+2,7pts
Charges de personnel	-142	-131	8,4%
Charges externes	-261	-199	31,2%
Impôts et taxes	-62	-65	-4,6%
Dotations aux provisions	-30	-29	3,4%
Autres produits et charges d'exploitation	-11	-8	37,5%
Ebitda	866	875	-1,0%
% CA	36,0%	36,4%	-0,4pt
Charges sur avantages de personnel	-6	-0	-
Dotations aux amortissements	-454	-444	2,3%
Résultat opérationnel courant	406	430	-5,6%
Autres produits et charges opérationnels	1	-1	-
RESULTAT OPERATIONNEL	407	430	-5,3%
Charges d'intérêts	-17	-13	30,8%
Autres produits et charges financiers	-21	-33	-36,4%
Charges d'impôt	-140	-151	-7,3%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-23	1	-
RESULTAT NET CONSOLIDE	206	233	-11,6%
RESULTAT NET RECURRENT⁶	232	233	-0,4%

⁶ Excluant la quote-part de coûts de restructuration et de frais d'acquisition de eir

3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

(b) France	30 juin 2018	31-déc-17	30 juin 2017
Nombre total d'abonnés mobiles	13 625k	13 695k	13 140k
- Dont Forfait Free 4G illimitée*	7 550k	7 060k	-
Total d'abonnés mobiles accédant à la 4G	8 400k	8 200k	6 800k
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	9,6 Go	8,4 Go	6,6 Go
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 473k	6 520k	6 468k
- Dont FTTH	734k	556k	419k
Nombre total d'abonnés France	20 098k	20 215k	19 608k
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit** (en €)	32,8	33,9	34,0
ARPU Freebox Révolution*** (en €)	>38,0	>38,0	>38,0
Prises raccordables en FTTH	7,9m	6,2m	5,3m
Italie	30 juin 2018	31-déc-17	30 juin 2017
Nombre total d'abonnés mobiles	635k	-	-

* 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

** 32,20 euros en intégrant les retraitements liés à la nouvelle norme comptable IFRS 15

*** Hors promotions

(c) Analyse de résultat du secteur France

Le tableau suivant présente le compte de résultat du secteur France jusqu'au résultat opérationnel au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, incluant l'impact IFRS 15 :

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 395	2 401	-0,2%
Achats consommés	-1 023	-1 094	-6,5%
Marge brute	1 372	1 307	5,0%
% CA	57,3%	54,4%	+2,9pts
Charges de personnel	-139	-131	6,1%

Charges externes	-238	-199	19,6%
Impôts et taxes	-61	-65	-6,2%
Dotations aux provisions	-30	-29	3,4%
Autres produits et charges d'exploitation	-10	-8	25,0%
Ebitda	894	875	2,2%
% CA	37,3%	36,4%	+0,9pt
Charges sur avantages de personnel	-6	-0	-
Dotations aux amortissements	-451	-444	1,6%
Résultat opérationnel courant	437	430	1,6%
Autres produits et charges opérationnels	1	-1	-
Résultat opérationnel	438	430	1,9%

(i) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires France est quasi-stable au premier semestre 2018, à 2,4 milliards d'euros (-0,2%). Dans un marché très concurrentiel, le Groupe enregistre une baisse de -2,2% de son chiffre d'affaires fixe (1 334 millions d'euros) et une croissance de 2,4% sur son activité mobile (1 066 millions d'euros).

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires France par nature de revenus au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

En millions d'euros	IFRS 15			Hors IFRS 15		
	S1 2018	S1 2017	Variation (%)	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
Fixe	1 334	1 364	-2,2%	1 356	1 394	-2,7%
Mobile	1 066	1 041	2,4%	1 098	1 075	2,1%
- Facturé aux abonnés	738	700	5,4%	770	734	4,9%
- Terminaux	105	112	-6,3%	105	112	-6,3%
- Autre	224	229	-2,2%	224	229	-2,2%
Eliminations	-5	-5	-	-5	-5	-
Chiffre d'affaires France	2 395	2 401	-0,2%	2 450	2 464	-0,6%

Revenus fixes

Le chiffre d'affaires fixe est de 1 334 millions d'euros au 30 juin 2018, soit une baisse de -2,2%, dans un contexte d'intensification de la concurrence sur l'exercice. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Fixe : Une nouvelle approche commerciale déployée depuis juin 2018.** Dans le contexte d'un marché mature, concurrentiel et promotionnel, le Groupe a fait le choix de recentrer sa stratégie autour d'une montée en valeur progressive de sa base d'abonnés,

en (i) commercialisant de nouvelles offres sur son site internet, (ii) en initiant une politique de fidélisation de ses abonnés, et (iii) en intensifiant le rythme des migrations FTTH. Grâce à sa nouvelle politique commerciale, les recrutements nets du Groupe sont redevenus positifs sur la période juillet/août ;

- **FTTH : Le Groupe se positionne clairement comme le 1^{er} opérateur alternatif en FTTH, réalisant un semestre record en raccordements d'abonnés, avec 178 000 nouveaux abonnés en 6 mois.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) 1,7 million de nouvelles prises raccordables pour atteindre 7,9 millions de prises au 30 juin 2018 et (ii) 178 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur le semestre. Ainsi, le Groupe affiche une croissance d'un tiers de sa base d'abonnés FTTH en 6 mois, et compte désormais 734 000 abonnés FTTH ;
- **Un chiffre d'affaires en recul de -2,2% sur le semestre :** le chiffre d'affaires fixe du Groupe a été négativement impacté par (i) un environnement concurrentiel (ii) la hausse de la TVA, et (iii) le poids des promotions. Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires fixe du Groupe s'établit ainsi à 1 334 millions d'euros ;
- **L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit s'établit à 32,8 euros au 30 juin 2018.** Le recul de l'ARPU diminue sur le trimestre, en baisse de 10 centimes par rapport à mars 2018, premier effet de la nouvelle politique commerciale. L'offre Freebox Révolution continue néanmoins d'enregistrer un ARPU supérieur à 38 euros⁷.

Revenus mobiles

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile est en hausse de 2,4% à 1 066 millions d'euros (+5,4% pour le chiffre d'affaires facturés aux abonnés). Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **La base d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) croît de 500 000 abonnés** sur le premier semestre 2018, malgré une intensification des promotions concurrentes au 2^{ème} trimestre. En revanche, la base totale recule de 70 000 abonnés sur la période en raison de la baisse du nombre d'abonnés à l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox). La croissance régulière de la base d'abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) témoigne de la solidité de la marque Free, et démontre la pertinence de la stratégie d'enrichissement des offres mobiles et de l'efficacité de la politique de migration (doublement du volume net des migrations sur le 1^{er} semestre 2018 par rapport au 1^{er} semestre 2017). Au 30 juin 2018, le Groupe comptait 13,6 millions d'abonnés mobiles, dont 7,6 millions d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Sur la période juillet/août, les recrutements nets sont redevenus positif sur le Mobile ;
- **La consommation moyenne mensuelle des abonnés 4G en nette hausse à 9,6 Go, parmi les plus hautes en Europe, démontre la qualité du réseau déployé par le Groupe.** Avec son large portefeuille de fréquences dédiées à la 4G, et le déploiement progressif des fréquences 700MHz dans les zones autorisées, la qualité du réseau 4G du Groupe atteint son meilleur niveau, et est d'ailleurs une nouvelle fois reconnue par le baromètre nPerf des connexions mobiles au 2^{ème} trimestre 2018, avec un débit moyen descendant de 41,2 Mb/s en 4G, soit 40% plus performant que les débits observés chez deux des trois autres acteurs du marché. Au 30 juin 2018, le Groupe compte 8,4 millions d'abonnés 4G, soit une hausse de 1,6 millions d'abonnés en 1 an, représentant 62% de la base d'abonnés mobiles, avec une consommation mensuelle moyenne de 9,6 Go par

⁷ Hors promotions

abonné, soit une des consommations les plus élevées d'Europe (en croissance de près de 50% sur un an) ;

- **Un chiffre d'affaires facturé aux abonnés en hausse de plus de 5%.** Le chiffre d'affaires facturé aux abonnés, principal revenu générateur de marge pour l'activité mobile, s'établit à près de 740 millions d'euros, soit une hausse de plus de 5%, reflétant l'amélioration du mix d'abonnés, il est toutefois négativement impacté par l'enrichissement du Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox), et notamment l'ajout de nombreuses nouvelles destinations en *roaming*. Le chiffre d'affaires entrant poursuit sa baisse en raison de la baisse du nombre de SMS au profit des nouvelles plateformes de communication. Le chiffre d'affaires terminaux diminue également sur le semestre. Au total, le chiffre d'affaires mobile enregistre une progression de 2,4%, à 1 066 millions d'euros.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(ii) Marge brute

La marge brute France est de 1 372 millions d'euros sur le semestre, soit une hausse de 5%.

Le taux de marge brute est en hausse de près de 3 points à 57,3% sur le semestre. Cette progression est due à la très forte croissance de la rentabilité de l'activité mobile, grâce notamment à l'évolution positive du mix d'abonnés et à la hausse de la couverture de trafic en propre.

(iii) Charges de personnel

Au 30 juin 2018, l'effectif du Groupe (hors Italie) se compose de plus de 9 800 salariés, soit une hausse de près de 700 emplois au cours des 12 derniers mois.

Cette augmentation est principalement liée à la politique volontariste du Groupe en termes d'intensification des déploiements des réseaux FTTH et mobiles du Groupe, ainsi qu'aux recrutements de développeurs pour les activités d'hébergement du Groupe.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent pour atteindre 139 millions d'euros, soit une hausse de 6,1%.

(iv) Charges externes

Les charges externes du Groupe progressent de 20% sur le 1^{er} semestre pour atteindre 238 millions d'euros. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de réseau (location des sites mobiles, maintenance...), d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe. L'évolution sur l'année s'explique principalement par la mise en service de plus de 3 000 nouveaux sites mobiles au cours des 12 derniers mois, ainsi qu'au développement du réseau FTTH, entraînant des charges de droit de passage, d'énergie et de maintenance supplémentaires.

(v) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en baisse de 6,2% sur le semestre, à 61 millions d'euros, en raison notamment de la baisse de certaines taxes.

(vi) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 30 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, en légère hausse par rapport au 1^{er} semestre 2017 (+1 million d'euros). Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés.

(vii) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -10 millions d'euros au 30 juin 2018.

(viii) Ebitda

L'*Ebitda* France s'établit à 894 millions d'euros, en hausse de près de 20 millions d'euros par rapport au premier semestre 2017, soit une marge de 37,3%, en hausse de près de 1 point. L'*Ebitda* France est négativement impacté au premier semestre de chaque année par IFRIC 21, imposant la comptabilisation de certaines charges du poste impôts et taxes relatives aux 12 mois de l'année dès le 1^{er} janvier.

Les principales variations intervenues sur la période ont été les suivantes :

- **Poursuite de l'effet d'échelle sur la base de coûts fixes pour l'activité mobile.** L'activité mobile, dont le chiffre d'affaires générateur de marge enregistre toujours une croissance opérationnelle importante, permet d'accroître l'effet vertueux sur la base de coûts fixes (réseau, publicité, coûts administratifs...), de bénéficier d'effets d'échelle non négligeables, mais aussi de profiter des avantages d'un opérateur intégré (fixe / mobile), malgré l'extension des offres de *roaming* à travers de nombreux nouveaux pays et la fin du *roaming* payant en Europe mis en place en juin 2017 ;
- **Bénéfice d'une meilleure couverture mobile de la population.** Le déploiement intense de nouveaux sites mobiles a entraîné une forte amélioration de la couverture du réseau mobile du Groupe au cours des 12 derniers mois (+ 5 points de couverture à près de 96% pour le réseau 3G et + 8 points à près de 90% pour le réseau 4G), et a permis d'augmenter les volumes de trafic acheminé en propre ;
- **Une base d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) représentant plus de 55% des abonnés Free Mobile, soit 7,6 millions d'abonnés.** Le Groupe compte désormais 6,1 millions d'abonnés au forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) ;
- **Poursuite de la baisse de la rentabilité sur les activités fixes**, en raison de (i) l'impact des promotions, (ii) la hausse de la TVA, et (iii) la signature de contrats de distribution audiovisuels.

(ix) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant progresse de 7 millions d'euros sur le semestre, à 437 millions d'euros. Cette hausse s'explique par la hausse de l'*Ebitda*, et est partiellement compensée par une hausse des charges d'amortissements (+1,6%), relative à la poursuite du déploiement des réseaux FTTH et mobile du Groupe.

(d) Analyse de résultat du secteur Italie

L'activité Italie a une faible contribution en termes de résultat financier pour le Groupe au premier semestre 2018, le tableau suivant présente le compte de résultat simplifié du secteur Italie au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
Chiffre d'affaires Italie	9	-	-
Marge brute	1	-	-
<i>Ebitda</i>	-28	-	-
% CA	-	-	-
Résultat opérationnel courant	-31	-	-
Résultat opérationnel	-31	-	-

Le Groupe a lancé son activité commerciale en Italie le 29 mai 2018. Il ne compte donc qu'un mois d'activité au 30 juin 2018, les principales évolutions ont été les suivantes :

(i) Chiffre d'affaires

Un succès commercial important avec 635 000 abonnés recrutés en à peine 1 mois et le cap de 1,5 million d'abonnés franchi début août. Le modèle commercial d'Iliad en Italie repose sur une offre simple, transparente et sans aucun coût caché. Par ailleurs le Groupe a (i) poursuivi ses investissements dans son réseau, (ii) continué le recrutement de l'équipe locale, (iii) engagé des dépenses de publicité afin d'établir la marque sur ce nouveau marché, (iv) implanté un réseau de distribution physique de boutiques et de kiosques dans lesquels sont mis à disposition des distributeurs automatiques de cartes SIM, en complément de la possibilité pour l'abonné de souscrire directement en ligne via leur mobile, tablette ou ordinateur, et (v) mis en place des partenariats avec des réseaux de revendeurs d'envergure nationale (Sisal, Lottomatica) permettant une proximité immédiate avec les abonnés, pour le rechargement de leur carte SIM.

Iliad est parvenu à mettre en place :

- Un réseau de distribution efficace et peu coûteux ;
- Une marque qui a déjà une forte notoriété ;
- Un service mobile de très bonne qualité.

Le chiffre d'affaires de la période est de 9 millions d'euros, réalisé uniquement sur un mois, et composé principalement (i) des activations de cartes SIM effectuées sur la période, d'un montant de 9,99 euros par carte SIM, ainsi que (ii) du prix de l'abonnement, à 5,99 euros/mois.

(ii) Ebitda

Une perte d'*Ebitda* de 28 millions d'euros, comprenant principalement (i) les coûts d'itinérance versés à Wind/Tre, (ii) les charges de marketing et de publicité relatives au lancement et au développement de l'image de marque en Italie, et (iii) les charges structure, dont notamment les charges salariales.

(iii) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en Italie est de -31 millions d'euros, incluant les charges d'amortissements des premiers éléments de réseau ainsi que des fréquences.

3.2 Flux de trésorerie et investissements Groupe

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Variation (%)
CAF Groupe	852	855	-0,3%
Variation de BFR Groupe	-81	-47	72,3%
FCF opérationnel	771	808	-4,6%
Investissements France (hors fréquences)	-773	-710	8,9%
Investissements Italie (hors fréquences)	-91	-7	-
Impôts décaissés	-154	-103	49,5%
Autres	-415	-15	-

FCF Groupe (hors fréquences, financement et dividendes)	-662	-27	-
Investissements fréquences France	-8	-4	-
Investissements fréquences Italie	-73	-51	43,1%
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-744	-82	-
Dividendes	-40	-26	53,8%
Trésorerie de clôture	871	84	-

FCF Groupe :

Des investissements ambitieux et concentrés sur le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe et mobile du Groupe, adossés à une structure financière solide. Au cours du semestre, le Groupe a investi 773 millions d'euros (hors fréquences) dans ses infrastructures fixes et mobiles en France, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité, tout en offrant un meilleur service à ses abonnés.

Les principaux faits marquants sur le semestre ont été les suivants :

- Capacité d'autofinancement Groupe de 852 millions d'euros ;
- Variation de BFR de -81 millions d'euros, en raison d'une contribution négative de -20 millions pour l'Italie et de -61 millions d'euros pour la France ;
- Investissements France à 773 millions d'euros. Sur le semestre, le Groupe continue ses investissements dans ses réseaux Très Haut Débit fixe (178 000 nouveaux abonnés raccordés en FTTH) et mobile (avec le déploiement de près de 1 151 nouveaux sites). Sur le semestre, le Groupe a investi près de 300 millions d'euros dans son activité FTTH ;
- Investissements en Italie à hauteur de 164 millions d'euros, dont 73 millions d'euros relatifs au décaissement pour l'acquisition des fréquences auprès de Wind/Tre ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 154 millions d'euros ;
- Autres : inclut le décaissement relatif à l'acquisition de la participation dans *eir*, le rachat partiel des actionnaires minoritaires dans Free Mobile et les intérêts financiers.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé le semestre avec une trésorerie disponible de 871 millions d'euros.

3.3 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2018, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 4 154 millions d'euros et l'endettement net à 3 257 millions d'euros. Le Groupe continue de profiter d'une structure financière solide avec un ratio d'endettement de 1,8x l'*Ebitda* au 30 juin 2018, et d'une très forte liquidité.

L'endettement brut au 30 juin 2018 est composé des principaux emprunts suivants :

(a) Dettes à moins d'un an

- Programme de billets de trésorerie de 1 milliard d'euros

Le Groupe dispose d'un programme de billets de trésorerie à moins d'un an pour un montant maximal de 1 milliard d'euros. Au 30 juin 2018, l'utilisation était de 660 millions d'euros.

(b) Dettes à plus d'un an

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables et présentent des durées longues. Au 30 juin 2018, le Groupe disposait des financements suivants avec la BEI :

- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2010 et avec une échéance finale en juillet 2020 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2012 et avec une échéance finale en mai 2022 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2016 et avec une échéance finale en septembre 2030.

- Ligne bilatérale de 90 millions avec KFW IPEX-Bank

Le 13 décembre 2017, le Groupe a souscrit une ligne de crédit de 90 millions d'euros auprès de KFW IPEX-Bank, qui a souhaité accompagner le développement du Groupe dans le déploiement de son réseau FTTH. Cette ligne, sous forme de prêt amortissable, a une maturité finale pouvant aller jusqu'à 11 ans.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,90% et 1,10% par an.

- Crédit syndiqué de 500 millions d'euros – Echéance 2023

Le 8 janvier 2016, compte tenu des conditions favorables sur le marché bancaire, et afin d'étendre la maturité de sa dette, le Groupe a mis en place une ligne de 500 millions d'euros auprès de 11 banques internationales. Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité à 5 ans (2021).

Cette ligne a été renégociée le 16 juillet 2018 et possède désormais une maturité finale à 2023.

- Crédit syndiqué de 1 650 millions d'euros – Echéance pouvant aller jusqu'à 2025

Le Groupe bénéficiait d'une ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Après la levée de la seconde option d'extension en 2017, la

maturité finale de la ligne a été portée à 2022. Cette ligne a été renégociée le 16 juillet 2018. Elle a été augmentée à 1 650 millions d'euros et possède désormais une maturité pouvant aller jusqu'à 2025. Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2018.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35 % et 1,10 % par an. Les limites ont été portées entre 0,25% et 0,95% lors de la renégociation de juillet 2018.

Les financements du Groupe auprès des établissements de crédit sont soumis au respect d'engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d'intérêts). Au 30 juin 2018, le Groupe respectait tous ses engagements.

Emprunts obligataires :

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2022

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2024

Le 5 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 1,5%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 14 octobre 2024.

■ Obligation dual tranche de 1 150 millions d'euros

Le 18 avril 2018, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 1 150 millions d'euros en deux tranches :

- Une première tranche d'un montant de 500 millions d'euros, présentant un coupon de 0,625% et remboursable au pair à l'échéance le 25 novembre 2021.
- Une seconde tranche d'un montant de 650 millions d'euros, présentant un coupon de 1,875% et remboursable au pair à l'échéance le 25 avril 2025.

Synthèse des lignes de financement à plus d'un an du Groupe :

<i>En millions d'euros</i>	Échéance	Remboursement	Montant du financement	Montant utilisé	Montant disponible
<u>Lignes auprès d'Etablissements de crédit</u>					
BEI - 2010	juillet 2020	Amortissable	150	83	-
BEI - 2012	mai 2022	Amortissable	200	167	-
BEI - 2016	septembre 2030	Amortissable	200	200	-

KFW - 2017	mai 2029	Amortissable	90	-	90
Crédit syndiqué - 2016	juillet 2023	A terme	500	500	-
Crédit syndiqué - 2015	juillet 2024	A terme	1 650	-	1 650
<u>Emprunts obligataires</u>					
Emprunt obligataire - 2015	décembre 2022	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2017	octobre 2024	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2018	nov. 2021 & avril 2025	A terme	500 & 650	1 150	-

(c) Engagements de crédit-bail

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre du déploiement de ses réseaux et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses datacenters. Au 30 juin 2018, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 59 millions d'euros.

3.4 Répartition du capital au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, le capital social de la société Iliad se composait de 58 998 513 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 32 768 758 actions soit 55,5% du capital ;
- Public : 26 229 755 actions soit 44,5% du capital.

Au 30 juin 2018, il existe :

- trois plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 345 643 ;

- un plan d'actions gratuites dont le nombre d'actions Iliad potentielles pouvant être émises est de 293 360.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

France

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Hausse de la base d'abonnés FTTH de 300 000 à 500 000 abonnés en 2018, puis d'environ 500 000 abonnés par an à partir de 2019 ;
 - Atteindre 1 million d'abonnés FTTH début 2019 ;
 - 9 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2018 et 20 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2022.

- Mobile :
 - Ouverture d'environ 2 000 nouveaux sites sur l'année 2018 ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme ;
 - Finalisation de la migration des sites 4G en 1 800 MHz courant 2018.

- Finance :
 - Marge d'*Ebitda* France en hausse en 2018 ;
 - Ambition d'atteindre une marge d'*Ebitda* pour le Groupe en France de plus de 40% en 2020 ;
 - Niveau d'investissement 2018 (hors fréquences mais intégrant le lancement de nouvelles boxes) en France à environ 1,55 milliard d'euros ;
 - En raison de l'intensité concurrentielle et de la baisse de la rentabilité des activités fixes, le Groupe a décidé de revoir son objectif d'un solde d'*Ebitda*-investissements France à environ 1 milliard d'euros à partir de 2020.

Italie

- Atteindre un équilibre en termes d'*Ebitda* avec moins de 10% de part de marché.

4.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

4.3 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

ARPU Freebox Révolution (Revenu Moyen par Abonné Freebox Révolution hors promotions) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Freebox Révolution facturés sur la période.

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires forfait et hors forfait directement facturé à l'abonné.

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Endettement net : différence entre les passifs financiers à court et long terme et la trésorerie disponible au bilan.

FCF : Free Cash Flow

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Prise raccordable FTTH : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.

Résultat net récurrent : Résultat net hors éléments non récurrents tels que la quote-part des frais de restructuration et d'acquisition liés à l'opération *eir* et les charges exceptionnelles d'impôts.